

# JARNY MAG



## SÉCURITÉ 6

Nouveau centre d'incendie et de secours de Jarny



## VIE CITOYENNE 10

Le Conseil de Jeunes souffle sa première bougie



## ILS FONT JARNY 13

Masson-Polyroid, le savoir-faire depuis 1954



## CADRE DE VIE 15

Les jardiniers municipaux exposent à Nancy

# AGENDA DE JANVIER À MAI 2017

## DES MANIFESTATIONS ASSOCIATIVES PUBLIQUES A JARNY\*

### JANVIER

- Jeudi 5 : loto-goûter de l'ARPA** au centre Jules Romains, de 13h30 à 18h  
**Samedi 7 : journée de la galette** organisée par la FCPE à la salle Jean Lurçat, de 13h30 à 23h  
**Dimanche 8 : thé dansant** organisé par l'Harmonie Municipale de Jarny à la salle Jean Lurçat, dès 15h  
**Jeudi 12 : belote des amicalistes** par l'ARPA au centre Jules Romains, de 13h30 à 17h30  
**Samedi 21 : soirée à thème** organisée par l'école Marcel Pagnol à la salle Jean Lurçat  
**Dimanche 22 : loto de l'école primaire Langevin Wallon** à la salle Jean Lurçat  
**Jeudi 26 : thé dansant de l'ARPA** au centre Jules Romains, de 14h30 à 18h30

### FEVRIER

- Jeudi 2 : loto-goûter de l'ARPA** au centre Jules Romains, de 13h30 à 18h  
**Samedi 4 : collecte de sang par l'Amicale des donneurs de sang** au centre Jules Romains, de 8h30 à 12h et de 15h à 18h30  
**Samedi 4 : loto** organisé par l'association Askatasuna à la salle Jean Lurçat  
**Dimanche 5 : repas de la solidarité** organisé par le Secours catholique à la salle paroissiale, à 12h  
**Dimanche 5 : loto** organisé par l'association de parents d'élèves Les p'tits pieds à la salle Jean Lurçat  
**Jeudi 9 : belote des amicalistes** par l'ARPA au centre Jules Romains, de 13h30 à 17h30  
**Samedi 11 : tournoi de Carnaval** organisé par l'USJ Volley-ball au Gymnase Asguste Delaune  
**Samedi 11 et dimanche 12 : salon des vignerons** organisé par le Lion's Club à la salle Jean Lurçat  
**Dimanche 19 : loto** organisé par l'association Mon école, mon avenir à la salle Jean Lurçat  
**Jeudi 23 : thé dansant de l'ARPA** au centre Jules Romains, de 14h30 à 18h30  
**Dimanche 26 : boucle de l'Yron** organisée par l'USJ Athlétisme (course dans Jarny) de 10h à 12h

### MARS

- Samedi 4 : bourse aux vêtements de l'Amicale du personnel communal** à la salle Jean Lurçat, de 10h à 17h  
**Samedi 4 : concert de la MJC** à l'Espace Gérard Philipe, à 20h30  
**Dimanche 5 : loto de l'Amicale du personnel communal** à la salle Jean Lurçat, de 14h à 18h  
**Mercredi 8 : braderie du Secours catholique** au Vestiaire de la Maison des associations, de 8h30 à 17h  
**Jeudi 9 : loto-goûter de l'ARPA** au centre Jules Romains, de 13h30 à 18h  
**Jeudi 16 : belote des amicalistes par l'ARPA** au centre Jules Romains, de 13h30 à 17h30  
**Samedi 18 : repas dansant de l'USJ Tennis** à la salle Jean Lurçat  
**Dimanche 19 : loto de l'USJ Boule Jarnysienne et Pétanque** à la salle Jean Lurçat, dès 14h  
**Mercredi 22 : repas dansant de la FGRCF** à la salle Jean Lurçat, dès 12h30  
**Samedi 25 : repas dansant de l'USJ Basket** à la salle Jean Lurçat  
**Dimanche 26 : loto organisé par l'USJ Pêche Compétition** à la salle Jean Lurçat  
**Jeudi 30 : thé dansant de l'ARPA** au centre Jules Romains, de 14h30 à 18h30

### AVRIL

- Dimanche 2 : marche du cœur** organisée par le Club cœur et santé au domaine de Moncel, de 8h à 16h  
**Jeudi 6 : loto-goûter de l'ARPA** au centre Jules Romains, de 13h30 à 18h  
**Jeudi 13 : belote des amicalistes par l'ARPA** au centre Jules Romains, de 13h30 à 17h30  
**Samedi 15 : braderie du Secours populaire français** à la salle Jean Lurçat, de 10h à 16h  
**Mardi 25 : collecte de sang par l'Amicale des donneurs de sang** au centre Jules Romains, de 15h à 19h30  
**Jeudi 27 : thé dansant de l'ARPA** au centre Jules Romains, de 14h30 à 18h30  
**Samedi 29 et dimanche 30 : salon des minéraux** organisé par Paléolor à la salle Jean Lurçat  
**Samedi 29 et dimanche 30 : vente de roses au profit de LCC** par l'association Une rose, un espoir dans les rues de Jarny, de 9h à 18h

### MAI

- Jeudi 4 : loto-goûter de l'ARPA** au centre Jules Romains, de 13h30 à 18h  
**Samedi 6 : concert "Mille chœurs pour un regard"** organisé par l'ATDV au profit de l'association Rétina France avec les groupes Quadra, Voix Si Voix La et Acousmies à l'espace Gérard Philipe, à 20h30  
**Jeudi 11 : belote des amicalistes par l'ARPA** au centre Jules Romains, de 13h30 à 17h30  
**Dimanche 14 : concours de la Boule lyonnaise** au boulodrome de Moulinelle (grotte), à 13h30  
**Samedi 20 : repas du Club aquatique** du Jarnisy à la salle Jean Lurçat  
**Dimanche 21 : loto** organisé par l'association J'SPR à la salle Jean Lurçat, dès 13h  
**Dimanche 21 : concours Agility** organisé par le Club canin au stade du Bois du Four de 8h à 18h  
**Jeudi 25 : thé dansant de l'ARPA** au centre Jules Romains, de 14h30 à 18h30  
**Samedi 27 : loto** organisé par l'association Dessine-moi un mouton à la salle Jean Lurçat  
**Mercredi 31 : braderie du Secours catholique** au Vestiaire de la Maison des associations, de 8h30 à 17h

\* Ces informations proviennent des associations elles-mêmes, soit extraites des "fiches associations" adressées annuellement par le service Sport/Loisirs, soit suite aux réservations de la salle Jean Lurçat auprès du service Accueil. La responsabilité de la Mairie n'est donc pas engagée en cas de manque, d'annulation, d'erreur ou de défaut de transmission des informations.

#### MAIRIE DE JARNY

Place Paul Mennegand ■ BP19 ■ 54801 Jarny cedex  
Tél: 03 82 33 14 54 ■ Fax: 03 82 33 68 76  
site Internet: <http://www.jarny.fr>

JARNY MAG - n° 24 - janvier 2017 ■ Directeur de la publication: Jacky Zanardo  
Suivi de réalisation: service communication, Ville de Jarny ■ Crédit photo: Ville de Jarny  
Conception & réalisation: anagram - 54000 Imprimé par: Digit'Offset - Marly à 4 400 exemplaires sur papier recyclé



**Jacky Zanardo**

Maire de Jarny  
Président de la CCJ

## Faire les bons choix

En 2017, trois projets-phares seront achevés sur notre ville :

- la rénovation du carreau de Mine de Droitaumont avec la création d'une salle socio-culturelle et d'un espace festif,
- la construction d'une nouvelle caserne de pompiers par le Service Départemental d'Incendie et de Secours (S.D.I.S.) en partenariat avec la Ville,
- l'aménagement des abords du lycée Jean Zay avec la création de trottoirs, d'emplacements de bus et d'un parking d'une quarantaine de places.

En plus de ces trois opérations, nous continuerons cette année à investir pour l'amélioration de la voirie ainsi que des bâtiments et équipements municipaux tels que les écoles, les installations sportives ou l'école de musique.

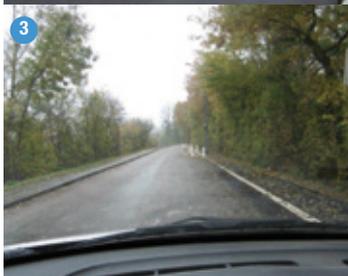
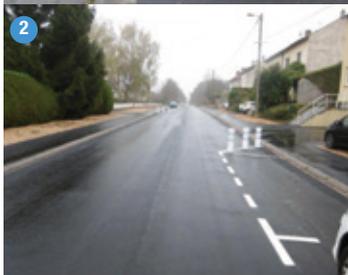
La Ville de Jarny continue d'évoluer. Cette évolution se construit avec tous les habitants à travers des dispositifs citoyens comme le budget participatif mais également avec le tissu associatif et économique. Celle-ci est rendue possible grâce à une gestion rigoureuse et prudente des finances municipales et grâce à un service public local de qualité. Les agents communaux sont en effet au service d'un projet de ville, au service de la population et ce, avec professionnalisme et dévouement.

Pourtant, c'est ce service public qui est menacé par les politiques ultralibérales qui imposent l'unique rentabilité financière au détriment de l'humain, en étouffant les valeurs de solidarité, de justice et d'égalité. Accepter cela, c'est cautionner une société à deux vitesses. Seuls ceux qui ont de gros moyens financiers bénéficieront alors des meilleurs soins et des meilleures formations au détriment des autres. Ne nous laissons pas bernier par ce mensonge de la faillite du pays. Celui-ci n'a qu'un seul objectif : nous faire taire et accepter l'austérité et toutes ses conséquences sur nos vies personnelles, alors même que les bourses et les banques ne se sont jamais aussi bien portées.

2017 est une année électorale. Les choix sociétaux, économiques et sociaux qui seront faits seront déterminants. Notre responsabilité est grande face à de telles décisions. Offrons le meilleur avenir possible à nos enfants. Un avenir de progrès, de justice sociale et de confiance.

Pour cette nouvelle année, je formule le vœu que les mots résistance, humanité, paix, solidarité, liberté, égalité, fraternité, soient sur toutes les lèvres.

## 490 360 € DE TRAVAUX RÉALISÉS EN 2016



### VOIRIE : 350 560 €

- 1 • Rues Montesquieu / Louise Michel : réfection de trottoir (13 900 €)
- 2 • Rue du Bois du Four : réfection des trottoirs et de la chaussée, tronçon rue Wilson /rue de la Chapelle (73 480 €)
- 3 • Rue Emile Bouchotte : réfection de l'entrée de rue et accotement (23 780 €)
- 4 • Rue de Lorraine : réfection de trottoir (6 850 €)
- 5 • Rue Jean Jaurès : réfection du trottoir du n° 27 au n° 9 (30 000 €)
- 6 • Rue Victor Hugo : réfection du trottoir du n° 35 au n° 29 (11 860 €)
- 7 • ZAC Prouvé : réfection de la chaussée (12 900 €)
- 8 • Rue Albert 1<sup>er</sup> : réfection de trottoir (26 460 €)
- 9 • Rue Montesquieu : création d'un bassin de rétention des eaux pluviales (52 500 €)
- 10 • Château de Moncel : réfection des chemins de promenade (43 000 €)

- Placettes entre les rues Albert Lebrun et Raymond Poincaré : réfection des angles des placettes (990 €)
- Rue Sully : reprise du bas-côté et curage du fossé (24 380 €)
- Rue des Ecoles : réfection de la chaussée au niveau du pont (7 980 €)
- Rue Emile Zola : réfection de la chaussée sur 60 mètres linéaires (3 200 €)
- Rue Albert 1<sup>er</sup> : réfection de bandes de rives (2 500 €)
- Rue du 11 novembre : réfection de trottoir (14 680 €)
- Rue de la Cartoucherie : curage de fossé (2 100 €)



### SÉCURITÉ : 15 000 €

Rues Albert 1<sup>er</sup>, Charles Péguy, Bossuet, Emile Bouchotte, chemin des Marcaires : création de chicanes en peinture (12 000 €) et mise en place de balises (3 000 €)





## BÂTIMENTS SCOLAIRES : 74 500 €

11 • **Ecole Saint-Exupéry** : changement de 118 fenêtres et 2 portes, côté rue Jean-Jacques Rousseau (74 500 €)

## BÂTIMENTS SPORTIFS : 27 750 €

12 • **Salle Auguste Delaune** : réfection de la toiture du club house (27 750 €)

## AUTRES BÂTIMENTS MUNICIPAUX : 22 550 €

13 • **La Concordia** : mise en place d'une clôture à l'arrière du bâtiment (2 550 €)

14 • **Ecole de musique** : poursuite de la réfection des salles de cours - mise en peinture et vernissage du plancher (8 000 €) et rénovation des WC existants (12 000 €)



# Rues Jean-Jacques Rousseau et Charles Péguy à Jarny UN QUARTIER EN TRANSFORMATION

Meurthe et Moselle Habitat a engagé depuis quelques mois un vaste chantier de remise à niveau de son patrimoine et d'amélioration de sa performance énergétique. A Jarny, les locataires des immeubles situés rues Jean-Jacques Rousseau et Charles Péguy bénéficieront à terme, au cours de 2017, d'importants travaux pour réduire leurs charges locatives dans un meilleur cadre de vie. Explications.



Vision extérieure future des résidences Erckmann Chatrian, Gröditz, Linkenheim et Arthur Rimbaud. Architecte : Benjamin Tock

Les premiers témoignages des résidents parlent d'eux-mêmes : "A mmH, ils n'ont pas fait dans la demi-mesure !" Façades, isolation, menuiseries, ventilation, halls des entrées. Les immeubles de la rue Jean-Jacques Rousseau bénéficieront également d'un nouveau chauffage collectif. Les travaux concernent 98 logements et s'inscrivent dans le cadre du Grenelle de l'environnement.

### QUELQUES CHIFFRES

**6000 m<sup>2</sup> de façades isolés et ravalés, 472 fenêtres remplacées, 2300 m<sup>2</sup> de toitures isolés**

Pendant la durée du chantier, les locataires peuvent disposer d'informations, notamment sur la nature des travaux, leur planification, l'utilisation des équipements mis en place et la démarche d'économie d'énergie en s'adressant à Marie-Line LABOUCARIE de la société Eiffage, joignable du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h au 06 83 53 36 70.

Suivez l'actualité des travaux des résidences mmH sur : <http://eiffagereha475lgtmmh.blogspot.fr>

Financement : Etat, région Grand Est, fonds propres de mmH, prêts de la Caisse des Dépôts et Consignations et du Fonds européen de développement régional (FEDER)

### Damien Lucchese, chargé d'opérations à mmH :

"Outre l'investissement conséquent, 3 millions d'euros, nous avons veillé à limiter la gêne des résidents. A titre d'exemple, les locataires des immeubles Gröditz et Linkenheim seront logés sur site durant les travaux dans des logements spécialement aménagés et équipés."



## En quoi un nouveau centre d'incendie et de secours était-il nécessaire à Jarny ?

Jarny avait un besoin urgent d'un nouveau casernement adapté à une garde permanente de 3 sapeurs-pompiers avec notamment des vestiaires séparés pour les femmes, des espaces dédiés aux formations des jeunes recrues, des locaux pour se doucher et se changer après un sinistre, des espaces extérieurs dédiés aux entraînements et à la mise en œuvre des matériels et engins de secours dans de bonnes conditions. L'ancien casernement avait été construit il y a une cinquantaine d'années et répondait aux besoins d'une époque aujourd'hui totalement révolue. Avec globalement près de 1000 interventions à l'année (soit près de 3 interventions par jour), nous avons besoin de pompiers de garde prêts à partir dans les 2 minutes sur site. Cela implique d'avoir des locaux respectueux de cet engagement citoyen contraignant au bénéfice de la population. Je tiens d'ailleurs ici à rappeler qu'à Jarny, il n'y a que des pompiers volontaires, 41 exactement et je les félicite pour leur mobilisation de tous les instants. Au besoin, ces équipes sont aidées par des sapeurs-pompiers volontaires du secteur (Mars-la-Tour, Hatriz, Moineville qui

## Nouveau centre d'incendie et de secours de Jarny

**Rencontre avec le commandant Bertrand Lepoutère, chef du Groupement Territorial du Pays-Haut autour de la construction attendue du nouveau centre d'incendie et de secours de Jarny. L'occasion aussi de féliciter le bel engagement citoyen des pompiers volontaires du secteur.**

assurent les départs : la garde casernée est alors complétée par 6 autres sapeurs-pompiers).

### Qui est le maître d'ouvrage de ces travaux ?

La décision de construire à Jarny a été prise lors de la programmation pluriannuelle de 2009 car cela représente un investissement conséquent pour notre établissement public. Nous arrivons à l'heure de la livraison de ce nouvel équipement au service des Jarnysiens puisqu'il devrait être fini courant avril/mai. Le maître d'ouvrage de ce projet est le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS 54). La mairie de Jarny est intervenue dans l'opération en cédant le terrain pour l'euro symbolique. Il s'agissait de ne pas trop s'éloigner du centre de ville. A vol d'oiseau, nous serons seulement à 700 mètres du site actuel.

### Pouvez-vous nous faire une brève présentation du prochain casernement ?

Le nouveau bâtiment se situera à l'angle des rues Emile Zola et Henri Bezon : 1500 m<sup>2</sup> au sol, 500 m<sup>2</sup> à l'étage, avec une isolation thermique renforcée, des façades couleur gris et crème mais également un bardage métallique. L'architecture résolument moderne est au service des besoins des pompiers : une vaste remise (garage) qui accueillera les véhicules d'intervention contiguë à une zone de vie comprenant des vestiaires, des douches, des salles de réunion et de formation,

un standard téléphonique, un espace dévolu aux jeunes sapeurs-pompiers mais également une zone extérieure de parking et des aires d'entraînement.

### Ce nouveau centre d'incendie et de secours à Jarny constitue aussi l'occasion de faire appel à de nouvelles recrues ?

Effectivement, il ne faut pas oublier que nous sommes le dernier service public de proximité avec un maillage du territoire très serré qui garantit la rapidité des secours. Dans les faits, nous constatons une augmentation constante de nos interventions dont 75% concernent des missions de secours d'urgence à la personne. Cela comprend tout ce qui concerne les malaises et accidents sur la voie publique. Nous assurons également des missions d'assistance à domicile à la demande du SAMU lors de carences d'ambulance privée. Dans ce contexte, le besoin de recruter de nouveaux sapeurs-pompiers volontaires reste indispensable.

### Pour devenir sapeur-pompier volontaire ne faut-il pas être jeune et disposer d'une très bonne condition physique ?

Absolument pas. Beaucoup de fausses idées restent enracinées dans l'esprit de nos concitoyens. On oublie souvent que la force des sapeurs-pompiers est avant tout collective par la mise en commun de leurs compétences et expériences. Devenir sapeur-pompier volontaire est accessible à tous, homme ou femme, de 16 à 55 ans. Il doit évidemment jouir de ses droits civiques et être médicalement apte (c'est-à-dire ne pas souffrir de pathologies lourdes). Ensuite, chaque pompier volontaire reçoit une formation avec la possibilité d'obtenir des disponibilités professionnelles vis-à-vis de leur employeur par le biais de conventions. La formation à l'ensemble des missions confiées est modulaire et progressive et bénéficie à tous. Rappelons qu'un salarié "sapeur-pompier volontaire" est avant tout un secouriste formé et expérimenté, un vrai plus pour l'entreprise qui l'emploie car il est par ailleurs formé à la prévention des



risques incendies, il sait travailler en équipe, accepte la hiérarchie et le démontre au quotidien dans toutes les situations ! Les sapeurs-pompiers volontaires sont des gens ordinaires qui ensemble réalisent des choses extraordinaires.

### Quel engagement attendez-vous d'un pompier volontaire ?

C'est un engagement quinquennal qui peut être suspendu ou interrompu à tout moment à sa demande. Il s'adapte aux vies d'aujourd'hui et n'est pas aussi contraignant qu'on l'imagine. Tout est organisé pour bien répartir les tâches. Ce que nous recherchons c'est la somme des disponibilités car le temps libre donné par le pompier volontaire a globalement baissé ces 25 dernières années, suivant l'évolution des contraintes de la vie.

### Ce nouveau casernement ouvre donc de nouvelles perspectives pour les Jamysiens ?

Nous en attendons un nouvel essor, car tout est fait pour mieux accueillir et mieux former. Mais nous nous attendons aussi à une nouvelle dynamique de quartier et à un meilleur recrutement : de par sa proximité directe avec l'ancien casernement et son positionnement dans un cadre attrayant proche du centre de ville. Nous aurons une meilleure visibilité que nous espérons mettre à profit pour recruter et mieux faire connaître nos actions. Nous allons, par exemple, renforcer nos liens avec le collège afin que chaque collégien de 6<sup>ème</sup> puisse être informé des possibilités d'engagement en qualité de jeune sapeur-pompier au sein du centre de secours de Jamy de 12 à 16 ans dans un cadre associatif. C'est une véritable école de la vie et de la citoyenneté où nous leur apprenons les valeurs de la République et les règles de la vie en collectivité. Nous les impliquons également à chaque manifestation patriotique et les formons à l'ensemble des missions des sapeurs-pompiers volontaires. Ce nouveau casernement, c'est un nouvel essor pour accueillir et former les nouvelles recrues mais aussi pour mieux valoriser notre apport à la société. Être pompier, c'est s'engager pour les autres. C'est une expérience enrichissante offerte à tous !



### POUR DEVENIR SAPEUR-POMPIER

+ d'infos sur :  
[www.sdis54.fr](http://www.sdis54.fr)  
[www.pompier.fr](http://www.pompier.fr)

déposez votre candidature :  
par mail à [cc.jarny@sdis54.fr](mailto:cc.jarny@sdis54.fr)  
ou directement au centre de secours

# Plan de déneigement 2016-2017

Concernant les astreintes de déneigement, la saison hivernale 2016-2017 a débuté le 14 novembre 2016 pour se terminer le 20 mars 2017. Ce sont 3 équipes d'astreintes composées de 2 personnes chacune qui assurent la viabilité et la sécurité de chacun et ce 24h/24, 7 jours/7. Le réseau routier communal comporte 55 km de voirie et afin d'assurer au mieux ce service. Les services techniques de la Ville ont mis en place, depuis quelques années, un plan d'intervention et de viabilité hivernales. Ce plan fixe les priorités d'intervention sur le réseau communal.

### IL COMPORTE 4 CIRCUITS DÉCLINÉS COMME SUIT :

**Circuit de première urgence** : axes prioritaires, centre de secours, sorties ambulances et voies en pentes ;

**Circuit secondaire** : intervention sur les zones de transit afin que les usagers puissent accéder vers les grands axes sans grandes difficultés et aussi devant les groupes scolaires ;

**Circuit tertiaire** : intervention sur les voies de desserte pour rejoindre les voies de transit ;

**Antennes et voies sans issues** : ces rues ne sont pas dégagées car leur accès est difficile au camion de salage en raison de leur structure et du stationnement. La faible circulation dans ces rues ne favorise pas la fonte de la neige. En cas de forte précipitation, les chauffeurs seront seuls juges pour déterminer le passage ou non de la saieuse dans ces antennes ou voies sans issues.

**RAPPEL** : Le règlement sanitaire départemental et l'arrêté municipal du 20 janvier 1997 stipulent qu'en cas de neige et de verglas, les propriétaires, riverains des voies publiques ou privées ouvertes à la circulation, ou leurs préposés sont tenus dans un moindre délai de débayer la neige et le verglas devant leur immeuble. La neige et le verglas ne doivent pas être poussés à l'égoût ni vers les voies.

**BACS À SEL** : Les bacs à sel ont pour vocation première de rendre accessibles une chaussée sur laquelle un véhicule serait bloqué et ce afin de permettre à chacun de circuler en toute sécurité, c'est pourquoi les bacs à sel sont placés dans des endroits précis (virage, pente, dévers). Vous pouvez vous rendre sur le site internet de la Ville : [www.jarny.fr](http://www.jarny.fr) dans la rubrique actualité, pour savoir si un bac à sel se trouve près de chez vous.



## Erreur de Véolia eau

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT  
POUR LA RÉGULARISATION DE  
VOTRE FACTURE D'EAU

La négociation intervenue au cours du premier semestre 2015 entre la Ville de Jarny et Véolia a eu pour conséquence de faire baisser le prix global de la facture d'eau potable pour le consommateur. Cependant, dans sa mise en oeuvre, Véolia a commis une erreur d'actualisation engendrant une diminution trop importante du prix des factures d'eau du second semestre 2015 et du premier semestre 2016.

Compte tenu de cette erreur imputable exclusivement à Véolia, et du désagrément causé aux usagers, la Ville de Jarny a exigé que tout soit mis en oeuvre afin d'accompagner au mieux les habitants dans la procédure de régularisation. Vous pouvez consulter le courrier du Maire adressé au Directeur de Véolia Eau à ce sujet sur le site internet de la Ville de Jarny [www.jarny.fr](http://www.jarny.fr) en page d'accueil.

La régularisation se traduit par une information préalable des abonnés (courrier de Véolia envoyé en décembre 2016), par une disponibilité physique du prestataire pour répondre aux questions de chaque administré sur sa situation personnelle, et enfin par la mise en place d'aménagements pour le règlement de la facture.

Par conséquent, une permanence physique et téléphonique de Véolia a déjà eu lieu le 15 décembre en mairie de Jarny.

Après édition de la facture à compter du 9 janvier 2017, les permanences suivantes seront tenues en mairie de Jarny :

**Samedi 14 janvier de 9h30 à 12h00**  
**Jeudi 19 janvier de 15h00 à 19h00**  
**Samedi 21 janvier de 9h30 à 12h00.**

Durant ces créneaux horaires, les personnes ne pouvant pas se déplacer en mairie pourront néanmoins appeler le 06 18 32 83 23.

En dehors de ces dates, Véolia reste joignable au numéro suivant :  
0969 323 554 du lundi au vendredi de 8h30 à 18h ou, sur le site internet [www.veoliaeau.fr](http://www.veoliaeau.fr).

# TRANSPORT

## Infos pratiques : l'offre TER en gare de Conflans-Jarny

Depuis le 29 août, à partir de la gare de Conflans-Jarny, vous bénéficiez du lundi au vendredi :

**Vers Metz** : de 5 allers-retours directs quotidiens ainsi que de 3 allers et 4 retours en car TER (40 min de trajet).

**Vers Nancy** : de 5 allers-retours quotidiens dont deux arrivées à Nancy avant 9 h et deux départs après 17 h.

**Vers Hagondange** : jusqu'à deux trains par heure en période de pointe permettant des accès à Metz, Thionville et Luxembourg avec une correspondance courte (moins de 10 min).

**Vers Verdun** : de 5 allers-retours quotidiens ainsi que de 3 allers et 2 retours en car TER (45 min de trajet).

**Vers Longwy** : de 5 allers-retours quotidiens.

### DES VOYAGES A PRIX REDUITS

Exemples de tarifs d'abonnements pour les salariés, hors prise en charge 50 % employeur :

	Hebdo	Mensuel	A prélèvement*	Voiture**
<b>Conflans-Jarny -&gt; Metz</b>	25,70 €/ semaine	92,20 €/ mois	80,70 €/ mois	180 €/ mois
<b>Conflans-Jarny -&gt; Thionville</b>	22,80 €/ semaine	82 €/ mois	71,80 €/ mois	218 €/ mois
<b>Conflans-Jarny -&gt; Nancy</b>	37,60 €/ semaine	135,30 €/ mois	118,40 €/ mois	342 €/ mois

### Vous utilisez les réseaux urbains LE MET' (Metz), Citéline (Thionville) ou Stan (Nancy) ?

Profitez de la formule tarifaire combinant TER + BUS vous offrant jusqu'à 20 % de réduction sur votre abonnement de bus. Vous travaillez au Luxembourg ? Profitez du Flexway et du Flexpass :

**Le Flexway** : trajets en train jusqu'au Luxembourg + l'utilisation des transports en commun au Luxembourg.

**Le Flexpass** : abonnement pour les titulaires du mPass, délivré par certains employeurs, valide au Luxembourg.

	Flexway		Flexpass	Voiture**
	Mensuel	A prélèvement*	A prélèvement*	
<b>Conflans-Jarny -&gt; Luxembourg (via Bettembourg)</b>	151 €/ mois	132,20 €/ mois	98 €/ mois	373 €/ mois

Pour bénéficier d'une prise en charge de 50 % de l'abonnement, renseignez-vous auprès de votre employeur.

Pour vos voyages occasionnels en Lorraine, bénéficiez des avantages du billet Métrolor. Par exemple : le trajet aller simple Conflans-Jarny / Nancy à 9 €, soit une réduction de 33 % par rapport à la tarification nationale.

Pour plus d'informations sur les tarifs ou les horaires, consultez le site : [www.ter.sncf.com/lorraine](http://www.ter.sncf.com/lorraine)

\* Formule la plus avantageuse

\*\* Réalisé sur la base de 22 A/R par mois, hors coût éventuel d'un péage avec Mappy.fr, le 14/11/2016

## Exercice de sécurité en grandeur nature

Vendredi 21 octobre, la Préfecture de Meurthe-et-Moselle a déclenché le plan Novi (NOmbreuses VICTimes) à la gare de Jarny. Il s'agissait en fait d'une simulation d'accident. Le scénario fictif : 4 voitures percutées par un train et un grand nombre de victimes.

Ce plan d'urgence qui a remplacé l'ancien plan rouge a mobilisé près de 150 personnes : pompiers, secouristes du Samu, police, gendarmerie, Croix-Rouge, agents de la SNCF et représentants de la Municipalité. Cet exercice a été mené en présence du Sous-Préfet de Briey pour permettre d'organiser au mieux les secours lorsqu'un nombre important de victimes est déploré sur un même lieu.



### CONVOYEURS DE FONDS : emplacements spéciaux

Afin d'assurer la sécurité des convoyeurs de fonds, deux places de stationnement ont été spécialement créées rue Gambetta et une autre rue Victor Hugo.

## LA VIE QUI VIENT, LA VIE QUI VA...

suite Jarny Mag 23

### NAISSANCES

BARKAT Malak 10/09/19 • BELARIBI Hawa, Anissa 10/09/2016 • CAPANNESI Eléna 10/09/16 • WATRIN Nélia, Claudine 16/09/16 • PRIOUX Haron 16/09/16 • POIROT Valériane, Guillemette 22/09/16 • ZAIKH Inaya 01/10/16 • WEYRICH Alix 04/10/16 • CONNESSON Cassie, Angélique, Susan 10/10/16 • CASCHERA Romane 15/10/16 • VIGO Evan, Emmo 18/10/16 • MOHAMED Kaïs 21/10/16 • POUPARD Maxence, Jérôme, Thomas 10/11/16 • BACHELIER Zoé 14/11/16

### MARIAGES

Fabien MICHEL et Sophie BENGADIR 17/09/16 • Damien MIANOWSKI et Julie AUBRION 17/09/16 • Roger BRUCK et Nathalie LEFÈVRE 22/10/16 • Laurent CHIPELLINI et Nathalie MATHIEU 19/11/16

### DÉCÈS

Michel SCHAETZEL 09/09/16 • Yvonne MONTANÉ veuve COLLIGNON 15/09/16 • Danielle JULLION épouse KURPINSKI 16/09/16 • Marie-Cécile SCHILTZ veuve GALICE 16/09/16 • Micheline POIROT épouse JACQUES 21/09/16 • Lucienne HUART veuve BETTING 01/10/16 • Ginette GRENOUILLON veuve DESSE 03/10/16 • Hubert GEORGE 09/10/16 • Serge WATRIN 09/10/16 • Anne WENK veuve BALCZESAK 11/10/16 • Pierre PICHON 11/10/16 • Ginette COUTURIER veuve HACQUIN 11/10/16 • Elda FARNETI veuve NICOLI 12/10/16 • Jean-Paul OLIVIER 15/10/16 • Nicola LAUCIELLO 30/10/16 • Renée GILQUIN veuve JOUVE 02/11/16 • Juliette METHLIN veuve HUGUEL 13/11/16 • Madeleine GÉHIN épouse RUDOWSKI 14/11/16 • Lino POCOBENE 16/11/16 • Stanisława DOBROWOLSKI veuve KOSCIAREK 18/11/16 • Elda STEVA veuve STRAZZABOSCO 19/11/16 • Matthieu MEZZOMO 19/11/16 • GALLONI Guiseppina veuve CAPECCHI 25/11/16

## ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DES QUARTIERS : à vos agendas

**Cette année, elles sont organisées pour la première fois en février au lieu du mois de novembre.**

Grâce à ce changement de date, les participants à ces rencontres pourront voter pour les projets qu'ils souhaitent voir réaliser en 2017 dans le cadre du budget participatif.

Les assemblées générales des quartiers constituent également l'occasion pour le Maire et l'équipe municipale d'évoquer la vie des quartiers et de la ville.

**Elles se tiendront aux dates suivantes :**

### LUNDI 6 FÉVRIER À 18 HEURES :

quartier de Droitaumont, salle de quartier, rue des Ecoles

### LUNDI 6 FÉVRIER À 20H30 :

quartier Centre-Gare, en mairie

### MARDI 7 FÉVRIER À 18 HEURES :

quartier de Moulinelle, salle de quartier, rue du Champ tortu

### MARDI 7 FÉVRIER À 20H30 :

quartier des Lotissements, centre Jules Romains (la salle de quartier étant indisponible pour cause de travaux).

**Venez nombreux pour un dialogue libre et direct avec votre Municipalité !**

## BUDGET PARTICIPATIF : Jarny est une pionnière

En octobre dernier, le site [lesbudgetsparticipatifs.fr](http://lesbudgetsparticipatifs.fr) a publié le premier panorama des budgets participatifs français. Jarny y figure en bonne place car très peu de communes françaises proposent ce dispositif citoyen à leurs habitants.

En effet, seuls 25 budgets participatifs sont recensés en 2016. 22 villes ont lancé leur programme depuis 2014 or **Jarny a initié cette démarche dès 2009.**

De plus, le montant médian par habitant s'élève à 11,83 € alors qu'il est de 24 € pour notre commune. **A l'échelle nationale, Jarny est la 3<sup>ème</sup> ville la plus généreuse et la première pour les communes de même strate démographique.**

## Le Conseil de Jeunes souffle sa première bougie

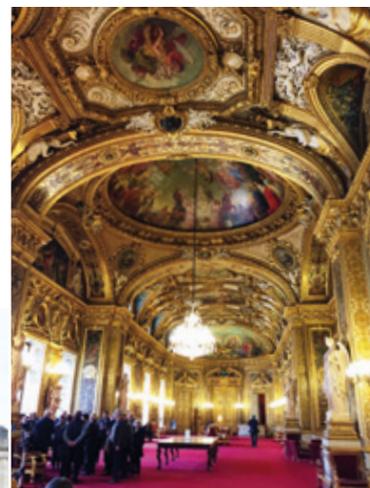
**Elus le 9 décembre 2015, les 15 jeunes conseillers sont répartis en 3 commissions : sports et loisirs, cadre de vie, sécurité et environnement.**



Au cours de cette année de mandat, ils ont organisé avec le service Jeunesse un tournoi de foot destiné aux jeunes jarnysiens et à leurs familles.

Les jeunes élus ont également participé à la fête de la Nature le 4 septembre 2016 en partenariat avec le SIRTOM afin de sensibiliser le public au tri sélectif et distribuer des sachets de "prairies fleuries" afin de contribuer à l'amélioration du cadre de vie.

Le 19 octobre dernier, le groupe s'est déplacé à Paris afin de visiter le Sénat. Ils ont été accueillis par Evelyne Didier, sénatrice de Meurthe-et-Moselle et ont pu assister à une séance des questions au gouvernement et découvrir les vestiges du palais du Luxembourg. La visite du Musée et du Jardin du Luxembourg est venue compléter cette journée riche en découvertes.



# Budget participatif 2017 : votez !

Du lundi 30 janvier au dimanche 5 mars, vous aurez la possibilité de voter pour les projets de votre quartier et de la ville qui ont été retenus dans le cadre du budget participatif 2017. A l'automne dernier, les Jarnysiens ont déposé 169 demandes directement en mairie ou via notre site Internet. Plus de la moitié d'entre elles portaient sur la voirie suivies de propositions ayant trait aux aménagements de sécurité et au cadre de vie.

Toutes ces suggestions ont été étudiées par les services municipaux sur la base de critères préalablement définis par la Ville. En effet, les demandes devaient :

- être formulées de façon précise
- relever de l'intérêt général, c'est-à-dire être de nature à bénéficier à tous les Jarnysiens
- s'inscrire dans les compétences de la Ville de Jarny (et non dans celles d'autres collectivités)
- être techniquement réalisable et s'inscrire dans les objectifs de la Ville
- correspondre à une dépense d'investissement
- correspondre à un investissement dont le coût estimé est inférieur ou égal à 40 000 € et dont les coûts de fonctionnement sont minimaux
- ne pas nécessiter l'acquisition d'un terrain, d'un bâtiment ou d'un local
- ne pas entrer dans le cadre d'un entretien normal et régulier de l'espace public ni d'un projet déjà réalisé, en cours d'exécution ou d'étude

Seuls les projets de voirie, sécurité et cadre de vie respectant ces critères de recevabilité seront soumis au vote. Ainsi, 49 projets ont été retenus (voir la liste dans l'encadré ci-dessous).

Tous les Jarnysiens et les Jarnysiennes peuvent voter, sans condition d'âge ni de nationalité grâce :

- à un vote physique : en mairie ou sur le marché place Génot les samedis 4 février et 4 mars 2017 ou lors des assemblées générales des quartiers qui auront lieu les 6 et 7 février 2017
- ou à un vote numérique : en se connectant sur le site Internet [www.jarny.fr](http://www.jarny.fr).

Les votants devront choisir 3 propositions de travaux maximum par quartier. A l'issue du vote, seront retenues les propositions ayant recueilli le plus de voix, à hauteur de 50 000 € par quartier, soit une enveloppe financière globale de 200 000 € consacrée au budget participatif.

Pour plus de précisions sur le budget participatif, consultez la charte d'utilisation sur le site [www.jarny.fr](http://www.jarny.fr)

## Liste des travaux retenus et soumis au vote des Jarnysiens

**CENTRE-GARE** : aménagement d'une aire de jeux rue des Marcaires, à proximité de l'aquapôle : **40 000 €** • pose de macadam sur la chaussée chemin des Marcaires et rue Lionel Billas de l'intersection avec l'allée de Ménonchamp à la rue Clément Humbert : **40 000 €** • remise en état d'un tronçon de route avenue Lafayette (du n°107 au n°107D) : **40 000 €** • pose d'éclairage public sur un tronçon de l'avenue Lafayette (du n°107 au n°107D) : **15 250 €** • réfection du trottoir rue Victor Hugo, de la salle de quartier à l'avenue Lafayette : **26 000 €** • réfection d'un tronçon de trottoir, rue Langevin Wallon, du n°29 au n°37 : **13 900 €**

**DROITAU MONT** : remplacement de bordures défectueuses rue Gabriel Péri : **6 250 €** • réfection du trottoir rue Jean Rostand, côté pair et création d'abaissé de trottoir à l'entrée de l'impasse allant du n°3 au n°14 : **13 950 €** • création d'une aire de jeux sur l'espace vert près de la chapelle entre les rues Jean Rostand et Bois du Four : **12 800 €** • aménagement d'un abaissé de trottoir rue Jean Rostand, à l'entrée de l'impasse allant du n°4 au n°13 : **2 400 €** • aménagement de la chaussée pour faciliter le stationnement rue du Bois du four, du n°18 au n°22 : **14 000 €** • rénovation de la chaussée et des bas-côtés rue des Prés, côté pair : **9 980 €** • aménagement de la chaussée place de la gare de Droitaumont : **16 120 €** • réfection de la chaussée et des accotements rue de Rome du virage jusqu'au croisement avec la rue de Normandie : **6 000 €** • réfection de la chaussée et des accotements rue Sully entre le n°32 et la sortie de la commune : **20 700 €**

**LOTISSEMENTS** : rénovation du trottoir du n°10 au n°18 rue Mirabeau et création d'un abaissé de trottoir : **23 220 €** • réfection de la chaussée et des trottoirs dans les impasses de la rue Maurice Ravel : **29 000 €** • réfection de trottoir rue du 26 août, côté pair : **12 280 €** • rénovation de la chaussée et pose de bordures à l'intersection des rues Bossuet et Louis Armand : **7 500 €** • rénovation de la chaussée rue Charles Gounod, côté pair, création d'un abaissé de trottoir à l'intersection avec la rue Albert 1<sup>er</sup> et de 2 abaisées de trottoir rue Charles Gounod : **24 730 €** • installation de barrières de sécurité au carrefour des rues Gounod et Albert 1<sup>er</sup> : **1 500 €** • réfection de la chaussée et des trottoirs rue Diderot, création d'un abaissé de trottoir : **24 200 €** • réfection du trottoir du n°1 au n°27 de la rue Voltaire, création d'un abaissé de

trottoir : **31 000 €** • réfection du trottoir du n°14 au n°20 de la rue Voltaire, création d'un abaissé de trottoir : **17 200 €** • réfection de la chaussée rue Voltaire, de l'intersection avec la rue Bossuet à l'intersection avec la rue Montesquieu : **36 800 €** • rénovation du trottoir de la rue Charles Péguy de l'intersection avec la rue Mirabeau à l'intersection de la rue Claude Debussy et création d'un abaissé de trottoir : **17 400 €** • rénovation du trottoir de la rue Claude Debussy entre les rues Charles Gounod et Voltaire, côté impair et création d'un abaissé de trottoir : **7 130 €** • remplacement des bordures dégradées rue Salvador Allende : **6 250 €** • rénovation du trottoir rue du Lavoisier, côté pair : **4 100 €** • rénovation des places de stationnement sur le trottoir rue Emile Zola, de la rue Albert 1<sup>er</sup> à la rue Jean Jaurès prolongée : **36 000 €** • rénovation du trottoir et création d'un abaissé de trottoir à l'intersection des rues Charles Péguy et Montesquieu : **9 030 €** • rénovation du trottoir rue Charles Péguy, face à la résidence MMH côté rue Montesquieu : **7 230 €** • rénovation de trottoir rue de l'Yron, du n°7 au n°11 : **11 030 €** • rénovation de l'entrée de la rue Emile Gallé : **8 040 €** • aménagement d'une noue sur l'espace vert place Leclerc : **30 000 €** • rénovation du trottoir rue Bossuet entre les rues Charles Péguy et Louis Armand : **20 920 €** • installation d'une aire de jeux clôturée (toboggan, pont escaler, lion avec ressort, chat en 3 D) rue Bichat : **35 000 €** • aménagement d'un préau dans la cour de l'école Yvonne Imbert : **25 000 €**

**MOULINELLE** : matérialisation d'emplacements de stationnement rue de Lorraine : **800 €** • installation d'un ralentisseur près du virage de la rue Mathieu de Dombasle à l'entrée de la rue du Gué : **3 000 €** • rénovation de la route de Giraumont, de l'intersection avec la rue des Ormes à la dernière habitation : **35 000 €** • renforcement de l'éclairage le long du chemin piétonnier menant à la grotte, rue des Ormes : **1 200 €** • rénovation du trottoir rue des Mines, côté pair : **14 860 €** • réfection du trottoir rue Mathieu de Dombasle, côté impair : **6 180 €** • installation d'un miroir au croisement des rues de l'Abbé Vouaux et Pasteur : **500 €** • pose de grilles et d'une porte électrique autour du lavoir rue des Mines : **15 000 €** • installation de deux ralentisseurs route de Tichémont : **6 000 €** • réfection des bas-côtés de la route de Giraumont, de la dernière habitation jusqu'à la rue Gustave Eiffel : **37 500 €** • installation d'un panneau d'information à la grotte sur l'histoire du lieu : **4 200 €**

# LOISIRS ANIMATION

## Le point sur les séjours vacances 2016



### SÉJOUR SENIORS

C'est en direction de Samoëns en Haute-Savoie que nos séniors ont séjourné du 25 septembre au 4 octobre dernier. Ils ont ainsi profité d'une belle arrière-saison dans une ambiance conviviale. Sur 52 participants, 36 personnes ont bénéficié de l'aide financière de l'Association Nationale des Chèques Vacances (ANCV), instaurée dans le cadre du programme séniors en vacances.



### SÉJOURS ENFANTS

Pour la 10<sup>ème</sup> année consécutive, 14 séjours à la campagne, en bord de mer ou à la montagne, en France et en Europe, ont été proposés aux jeunes jarnysiens de 6 à 17 ans par le biais de Vacances pour tous. 26 jeunes sont ainsi partis en colonie cet été grâce à la participation financière de la municipalité et de Jeunesse au Plein Air (JPA) par l'intermédiaire du dispositif "premier départ" (14 enfants sont partis pour la première fois en 2016).

### SÉJOURS FAMILLES

Les familles jarnysiennes continuent de bénéficier d'avantages exclusifs grâce au partenariat avec plusieurs organismes de vacances.

**Un nouveau programme destiné aux vacances est en préparation pour l'année 2017.**

## Repas des retraités dimanche 26 février 2017



**Le repas des retraités aura lieu dimanche 26 février 2017 à 12h30, salle Auguste Delaune à Jarny.**

Chaque année, la commune offre à ses retraités un repas dansant qui accueille 600 convives environ.

Cette journée sera animée par l'orchestre "Angelo Orchestra". Elle débutera à 12h30 et se terminera à 19h00.

Un transport sera assuré par bus. Pour les personnes à mobilité réduite, un transport pourra être demandé et adapté à la personne.

**Repas réservé exclusivement aux retraités jarnysiens et sur inscription en mairie**

## Masson-Polyfroid, le savoir-faire depuis 1954

Adeline Masson-Thomas, co-gérante avec son mari Olivier Thomas de la SARL MASSON-POLYFROID nous présente les activités et le savoir-faire de l'entreprise familiale bien connue des Jarnysiens.

**Masson-Polyfroid c'est avant tout l'histoire d'une famille, la vôtre, qui perpétue depuis plusieurs générations un ensemble de savoir-faire dans la fabrication de camions magasins. Pouvons-nous revenir ensemble sur cette incroyable longévité ?**

L'entreprise Masson-Polyfroid a été créée en 1954 par mon grand-père Roger Masson qui avait acquis une expérience de charron\* (elle-même héritée de son père). Et, à ce titre, la société est effectivement le plus ancien fabricant de camions magasins en France. Nous avons d'ailleurs obtenu le très rare label "Entreprise du Patrimoine Vivant (EPV)" que l'Etat a mis en place pour distinguer des entreprises françaises aux savoir-faire artisanaux et industriels d'excellence. Seulement 1 365 entreprises en France ont obtenu ce label à ce jour ! Il valorise ainsi la performance et l'implication de nos salariés : la longévité et la réussite de l'entreprise sont pleinement l'histoire de toutes nos équipes, passées et présentes !

**Enfant, pensiez-vous reprendre vous-même le flambeau de cette entreprise familiale ?**

Non. Mon père, lui-même, nous en dissuadait. C'est pourquoi je suis partie vers d'autres apprentissages et d'autres régions. Ce n'est qu'après avoir obtenu mon diplôme d'ingénieur aéronautique à SUPAERO\*\*, et après avoir travaillé pour des grands groupes comme PSA et Airbus que l'envie de m'investir dans l'entrepreneuriat m'a ramenée à mes racines. Mon mari, ingénieur lui aussi, était tenté par l'aventure. Nous nous sommes donc lancés fin 2008, juste au moment où la crise se déclenchait !

**Lorsque l'on reprend une entreprise aussi ancienne, n'y a-t-il pas l'envie d'y imprimer sa marque, d'y réaliser des changements importants ?**

D'emblée, nous avons conscience que nous devons conserver ce qui avait fait la force de Masson-Polyfroid : l'amour du travail bien fait et l'esprit de société familiale que Joël, Annie et Sylvain Masson, les enfants de Roger, ont su poursuivre toutes ces années. Ensuite, bien sûr, nos parcours différents, l'évolution de la société font que nous avons été amenés à reconsidérer les choses sur le plan commercial mais aussi sur les innovations possibles. Aujourd'hui, face à une concurrence élargie, il

nous faut toujours améliorer notre offre tout en faisant passer le message que la qualité a un prix.

**Aujourd'hui, quels sont vos clients ?**

Nos clients travaillent dans les métiers de bouche : ils sont bouchers, boulangers, fromagers, épiciers, poissonniers, etc. Nos véhicules sont donc particulièrement bien pensés et adaptés à leur profession ; ce qui ne nous empêche pas de répondre à toute demande quelle qu'elle soit. Nous avons par exemple travaillé avec succès pour GRDF (Gaz Réseau Distribution France) à des camions d'exposition destinés à présenter poêles, chaudières, planchas...

**Quels sont vos atouts pour vous distinguer sur le marché ?**

Notre savoir-faire, qui consiste à transformer tout type de véhicules, c'est aussi de l'artisanat car à chaque fois, c'est du sur-mesure. Tout est fait chez nous, dans nos ateliers. Nous avons une activité de tôlerie pour la préparation des châssis, une activité de menuiserie, le travail du polyester, la peinture. Nous sommes particulièrement reconnus pour la qualité du froid dans nos vitrines, sans oublier la durée de vie de nos cellules magasin. A ce jour, celle-ci est inégalée (plus de 45 ans). Nous avons également fait le choix du "tout polyester" qui assure à nos structures légèreté, robustesse et durabilité. Nos créations sont de véritables éco-produits concourant à préserver l'environnement (réduction des déchets, des émissions et de la consommation de carburant). C'est aussi un argument de vente que nous mettons en avant.

**Justement après plus de 60 ans d'existence, quelles sont aujourd'hui les perspectives de SARL MASSON-POLYFROID ?**

Actuellement, nous réalisons environ 15 véhicules neufs à l'année et 15 d'occasion. Nous avons 11 salariés (9 à notre arrivée en 2008). L'entreprise tourne mais il faut continuer à trouver des solutions en fonction du contexte économique. Ainsi, nous avons mis en place une activité de location qui offre une alternative aux investissements bancaires et qui remporte beaucoup de succès : nous proposons de la location sur 7 ans avec option d'achat. Par ailleurs, nous développons actuellement une solution pour optimiser économiquement le produit, mais sans

dépose possible de la cellule de son véhicule porteur. Enfin et plus personnellement, j'ai été élue en novembre dernier en tant que membre consulaire au sein de la CCI 54 (Chambre du Commerce et de l'Industrie). Cet investissement bénévole constitue un véritable relais des entreprises de mon territoire, le Pays-Haut, au sein de la Chambre.

**Etes-vous sans cesse à la recherche d'innovations techniques ?**

Pas systématiquement. Nous y allons plutôt doucement car nous pensons à l'avenir et nous sommes soucieux de vendre un produit durable (toute modification doit potentiellement être fiable plus de 40 ans). Nous avons par exemple beaucoup travaillé sur la réduction de poids de nos cellules. Aujourd'hui, l'évolution n'est peut-être plus tant à envisager sur notre produit (qui est dans sa phase de vie pleinement mature) que sur sa consommation : c'est ce que nous avons traduit par l'offre en location.

\* construction et réparation des véhicules à traction animale, notamment dans le cintrage et le cerclage des roues.

\*\* son école a d'ailleurs beaucoup fait parler d'elle car l'astronaute Thomas Pesquet, actuellement dans l'espace, en est aussi issu et était de la même promotion qu'Adeline Masson-Thomas.



## Rappel des obligations pour le respect du cadre de vie

### CONCERNANT LES VÉGÉTAUX

Ce sont les articles 671 à 673 du Code civil qui donnent les distances de **plantation** des arbres et des arbustes sur un terrain : **à savoir 50 cm de la propriété voisine pour une hauteur de 2 m maximum et 2 m de la propriété voisine pour une plus grande hauteur.** Il est aussi précisé que les branches et racines ne doivent pas dépasser chez le voisin qui peut vous contraindre à les couper. Il est à noter que cette règle s'applique aussi au domaine public et les branches d'un arbre ou arbuste ne doivent en aucun cas gêner le passage sur les trottoirs ou les voies publics.

L'article 23-3 du Règlement Sanitaire Départemental (arrêté préfectoral du 05/08/1981), indique par ailleurs que *“les jardins et leurs aménagements, ainsi que les plantations doivent être soigneusement entretenus de façon à maintenir l'hygiène et la salubrité des habitations”*. Un propriétaire ne doit pas laisser, par exemple, les herbes de son jardin devenir hautes, ce qui attire les nuisibles.

### CONCERNANT LES DÉCHETS

Tout dépôt sauvage d'ordures ou de débris de quelques natures que ce soit ainsi que toute décharge d'ordures ménagères non autorisés sont interdits. Le brûlage à l'air libre des mêmes déchets est également interdit (arrêté municipal du 09/05/2006 et Règlement Sanitaire Départemental). **On ne peut donc pas brûler les déchets végétaux par exemple.**

Les containers à déchets ménagers ne peuvent être mis sur les trottoirs que **la veille de leur enlèvement à partir de 19 heures et doivent être retirés le jour du ramassage pour 19 heures.**

De même, *“les habitations et leurs dépendances doivent être tenues, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur dans un état constant de propreté”* (art. 23 du Règlement Sanitaire Départemental). L'accumulation d'objet ou de débris engendre une prolifération des rats et représente un risque sanitaire pour la population.

### CONCERNANT LE BRUIT

Il est à noter qu' *“aucun bruit ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité”* (article R 1334-31 du Code de la santé publique). Par exemple, un maître doit veiller à ce que son chien n'aboie pas inconsidérément, un musicien doit limiter les décibels de son instrument et la durée de ses répétitions... **et la musique forte diffusée par des appareils (radios, télévision, téléphones portables...) est à éviter.**

En matière de bricolage ou de jardinage, il est à noter que *“les travaux réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :*

**les jours ouvrables de 8 heures à 20 heures,  
les samedis de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures  
Les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures.”**  
(art. 6 du Règlement Sanitaire Départemental).

**Enfin rappelons que le manquement à ces règles est passible d'amendes pénales pour l'auteur des troubles et susceptible de recours devant un Tribunal civil pouvant donner lieu à des dommages et intérêts pour le plaignant.**

## City stade de Saint-Exupéry

**L**es agents des services techniques sont intervenus en septembre dernier pour limiter les nuisances sonores provoquées par l'impact des ballons dans les bois de part et d'autre des buts, au city stade situé sur le plateau d'évolution de l'école Saint-Exupéry. Ils ont dans un premier temps, retiré les planches de bois, ce qui a réduit en bonne partie l'effet de résonance et n'occasionne pas trop de gêne pour les utilisateurs car un pare-ballons subsiste au fond pour stopper les ballons. Le voisinage semble satisfait de cette intervention. De plus, afin de renforcer la sécurité des personnes, un agrandissement du pare-ballons côté cour de l'école Saint-Exupéry est en cours pour un montant de 1 840 € HT.



# Le savoir-faire des jardiniers municipaux exposé à Nancy



**P**armi une soixantaine d'exposants, la Ville de Jarny a été distinguée lors de la 11<sup>ème</sup> édition d' "Un jardin extraordinaire", organisée à Nancy les 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2016 par le Conseil départemental et le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), grâce au savoir-faire horticole du service des Espaces verts.

Composée de Caroline Gresser, Jean-Philippe Baliros, Elodie Nicolas, Valérie Lys, Rémi Franceskin et Ferdinand Duyrat, l'équipe a créé pour l'occasion une remarquable terrasse de fleurs et plantes potagères qui a rencontré un vif succès auprès des nombreux visiteurs.

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

### En 2017 : plus aucun désherbant chimique dans les rues à Jarny !

**Avec la nouvelle année arrive également l'application de la loi de transition énergétique pour la croissance verte, adoptée par l'Assemblée nationale le 22 juillet 2015.**

**Celle-ci prévoit la mise en place de l'objectif zéro pesticide dans l'ensemble des espaces publics à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 (voirie, espaces verts, promenades, forêts), sauf sur des voiries considérées comme dangereuses.**

Les pesticides (désherbants, insecticides et fongicides) ont montré leur dangerosité pour l'environnement, mais aussi pour la santé humaine.

C'est pourquoi à Jarny, les pratiques ont déjà été modifiées : paillage des massifs et des pieds d'arbres, désherbage manuel des massifs et des rues, engazonnement volontaire de zones calcaires comme la rue de Tribieux ou les bouledromes de la rue Charles Péguy.

Mais l'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires suppose de tolérer la végétation spontanée et de l'empêcher de trop pousser sans pour autant l'enlever. L'utilisation de méthodes de désherbage alternatives n'interviendra qu'en dernier recours.

**Plus de désherbant chimique signifie accepter un changement visuel du cadre de vie avec enherbement des murettes, des trottoirs et des parcs.**

En plus de son stock actuel de binettes, désherbeurs thermiques, couteaux et débroussailleuses, les services techniques ont testé des machines à eau chaude, dont la

rapidité d'action est comparable à celle d'un désherbant chimique classique. La Ville réfléchit actuellement à son acquisition.

Néanmoins, aucune alternative écologique n'a le pouvoir persistant qu'avaient les désherbants chimiques : l'herbe enlevée repousse aussitôt. Même avec un désherbage à l'eau chaude, il faudra plusieurs années pour maîtriser le stock de graines dans le sol et la flore spontanée.

Il s'agit de modifier son regard sur l'environnement, d'accepter l'idée qu'une ville enherbée n'est pas une ville sale. Au contraire, les herbes poussent quand la ville est propre, sans toxines. Les herbes annoncent le retour d'espèces végétales et animales disparues avec l'utilisation des produits nocifs. Il est toujours possible de végétaliser volontairement ses pieds de murs : les mélanges de prairies fleuries sont idéaux pour cela.

Et comme la vente des pesticides chimiques sera aussi interdite aux particuliers le 1<sup>er</sup> janvier 2019, les habitants doivent se préparer à abandonner les produits de leur pulvérisateur pour des produits utilisables en agriculture biologique.



# CULTURE

## SPECTACLES À VOIR À JARNY !

DANS LE CADRE DE LA PROGRAMMATION CULTURELLE 2016/2017

Les spectacles à voir à Jarny sont détaillés dans la plaquette culturelle 2016/2017, disponible en mairie de Jarny, dans de nombreux lieux publics de la commune et dans les centres culturels des environs ainsi que sur la page d'accueil du site Internet de la Ville. Vous trouverez ci-dessous un récapitulatif, pour la période de mi-janvier à fin mai

DATE	HEURE	SPECTACLE	LIEU	TARIF (en €)	PROGRAMMATION	+ D'INFOS
15/01/17	15H	Concert de Nouvel An <i>Favorite Thing Quintet</i>	Salle Jean Lurçat	Gratuit	Service culturel Ville de Jarny	P 24
21/01/17	14H	Conférence / Table ronde / Lectures-performances	Théâtre Maison d'Elsa	Gratuit	Cie du Jarnisy	P 25
28/01/17	20H30	Lauréats Nouvelle chanson 2017 / 1 <sup>ère</sup> soirée	Espace Gérard Philipe	10/8	Service culturel CCJ	P 26
31/01/17	19H 20H30	Soirée Samuel Beckett	Théâtre Maison d'Elsa	12/10/8	Cie du Jarnisy	P 28-29
04/02/17	20H30	Théâtre <i>Les Malades</i>	Théâtre Maison d'Elsa	12/10/8	Cie du Jarnisy	P 30
07/02/17	20H30	Concert <i>Strange Ladies</i>	Théâtre Maison d'Elsa	12/10/8	Cie du Jarnisy	P 32
10/02/17	20H30	Théâtre <i>Les Malades</i>	Salle du conseil municipal	Gratuit (Jarnysiens)	Service culturel Ville de Jarny	P 31
04/03/17	16H30	Jeune Public <i>L'îlot p'tits bonheurs</i>	Théâtre Maison d'Elsa	Gratuit	Médiathèque	P 33
08 AU 11/03/17		POEMA	Maison d'Elsa & Jarnisy		Cie du Jarnisy	P 34
11/03/17	20H30	Comédie musicale <i>Salem la malédiction</i>	Salle Jean Lurçat	Gratuit	Service culturel Ville de Jarny	P 35
15 AU 17/03/17	20H30	Théâtre <i>Le garçon incassable</i>	Théâtre Maison d'Elsa	12/10/8	Cie du Jarnisy	P 36
25/03/17	20H30	Lauréats Nouvelle chanson 2017 / 2 <sup>ème</sup> soirée	Espace Gérard Philipe	10/8	Service culturel CCJ	P 39
01/04/17	17H	Théâtre <i>Zorro</i>	Théâtre Maison d'Elsa	Gratuit	Médiathèque	P 40
02/04/17	15H	Conte musical <i>Pierre et le loup</i>	Salle Jean Lurçat	Gratuit	Service Culturel Ville de Jarny	P 41
03 AU 07/04/17		Théâtre <i>La conférence de Cintegabelle</i>	Jarnisy & chez l'habitant	5/4	Cie du Jarnisy	P 42
08/04/17	20H30	Danse <i>Plume de nuit</i>	Théâtre Maison d'Elsa	12/10/8	Cie du Jarnisy	P 43
28/04/17	20H30	Lecture <i>Le Gueuloir</i>	Théâtre Maison d'Elsa	5/4	Cie du Jarnisy	P 44
29/04/17	20H30	Spectacle musical <i>Voyage musical vu du ciel</i>	Espace Gérard Philipe	10/8	Service culturel CCJ	P 45
13/05/17	20H30	Lauréats Nouvelle chanson 2017 / 3 <sup>ème</sup> soirée	Espace Gérard Philipe	10/8	Service culturel CCJ	P 46
21/05/17	15H	Concert <i>Du'Ô Songes</i>	Théâtre Maison d'Elsa	Gratuit	Service culturel Ville de Jarny	P 47
23/05/17	20H30	Lecture <i>On raconte...</i>	Théâtre Maison d'Elsa	05/04/16	Cie du Jarnisy	P 48

# ZOOM SUR LA PROGRAMMATION DU SERVICE CULTUREL ET SES BELLES DÉCOUVERTES ARTISTIQUES !



## Du jazz avec Favorite Thing Quintet,

**LE DIMANCHE 15 JANVIER 2017 À 15H, SALLE JEAN LURÇAT**

pour démarrer la nouvelle année en musique.

Né de la rencontre de cinq musiciens régionaux issus de diverses formations (Christian Joyeux, Christian Gatti, Christian Taioni, Tony Lana et Walter Sabba), Favorite Thing s'inspire des influences de chacun de ses membres. Il en résulte une musique teintée de jazz, de rock, de blues, de funk, de latino et tango, qui fait partie intégrante du paysage musical actuel.

**Billets à retirer dès à présent à l'accueil de la mairie.**



## Du théâtre contemporain avec Les Malades par la Cie Future Noir,

jeune compagnie professionnelle implantée en Île de France

**Deux représentations publiques auront lieu :**

**SAMEDI 4 FÉVRIER 2017 À 20H30, THÉÂTRE DE LA MAISON D'ELSA**

(programmation Cie du Jarnisy, en collaboration avec la Ville de Jarny)

**Réservation auprès de la Cie du Jarnisy au 03 82 33 28 67**

**VENDREDI 10 FÉVRIER 2017 À 20H30, SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MAIRIE**

(programmation Ville de Jarny - séance réservée aux Jarnysiens)

**Réservation auprès du service culturel de la mairie de Jarny au 03 82 20 67 24**

La Cie Future Noir a été fondée par neuf jeunes artistes, huit comédiens et un metteur en scène, tous issus de la promotion 2014 de l'école supérieure d'art dramatique de la Ville de Paris (ESAD). Sa création vient d'un désir commun d'expérimenter le travail en groupe. Jules Audry, metteur en scène et directeur artistique de la Cie, s'intéresse particulièrement aux jeunes écritures, françaises et étrangères, et défend un théâtre résolument contemporain. A travers l'évocation du dernier jour de Staline, il livre une analyse fine sur le pouvoir arbitraire et l'idéologie perversie. La Cie développe autour de ce spectacle des ateliers "Entre Théâtre et Histoire" qu'elle proposera aux élèves de deux classes de seconde, **LE JEUDI 9 FÉVRIER 2017 AU LYCÉE JEAN ZAY**, avec le soutien financier de la Ville de Jarny. Ces ateliers déboucheront sur une représentation scolaire.



## Une comédie musicale avec Salem, la malédiction et ses 18 artistes sur scène,

**SAMEDI 11 MARS 2017 À 20H30, SALLE JEAN LURÇAT**

Créé et mis en scène par Samuel Weisser, professeur de chant à l'école municipale de musique de Jarny, ce spectacle musical repose sur une recherche historique à partir d'un fait divers réel, datant de la période coloniale américaine : les procès de Salem. Salem, la malédiction s'inspire librement de ces événements en proposant une interprétation fantastique et romancée.

**Réservation auprès du service culturel de la mairie de Jarny au 03 82 20 67 24**



## Un conte musical avec Pierre et le loup, orchestré par les Harmonies municipales de Jarny et Rombas,

**DIMANCHE 2 AVRIL 2017 À 15H, SALLE JEAN LURÇAT**

Ce conte musical, dont le dessein est de familiariser les jeunes avec les principaux instruments d'un orchestre symphonique en personnifiant tous les personnages par un ou plusieurs instruments, permet de les sensibiliser à l'univers de la musique classique. Depuis sa création en 1936 par le compositeur russe Sergueï Prokofiev, Pierre et le loup traverse le temps et les frontières en s'adressant à tous les publics. Cette œuvre-clé est devenue un conte universel.

**Billets à retirer à l'accueil de la mairie à compter du lundi 20 mars 2017**



## De la musique classique avec Du'Ô Songes, Amandine Martin à la harpe et Flavie Jeandel à la flûte traversière,

**DIMANCHE 21 MAI 2017 À 15H, THÉÂTRE DE LA MAISON D'ELSA**

Amandine pratique la musique de chambre et l'orchestre avec passion en Lorraine mais aussi à Luxembourg et à Sarrebruck. Egalement passionnée de musique, Flavie est professeure de flûte traversière et joue actuellement dans Du'Ô Songes ainsi que dans les orchestres d'harmonie de Metz et symphonique de Thionville. Les deux artistes proposeront des œuvres de Debussy, Ravel, Ibert, Saint-Saëns, Clarke, Grandval.

**Réservation auprès du service culturel de la mairie de Jarny au 03 82 20 67 24**

## MÉDIATHÈQUE : PROGRAMME DE JANVIER À MAI 2017

LES ANIMATIONS DE LA MÉDIATHÈQUE SONT GRATUITES ET OUVERTES À TOUS.

Les places étant limitées, il vous est demandé de réserver au 03 82 33 11 41 ou par mail à [mediatheque@jarny.fr](mailto:mediatheque@jarny.fr).

### ANIMATIONS

**MOTS DOUX ET P'TITS BOUTS :**  
pour les tout-petits de 0 à 3 ans



**SAMEDI 4 MARS À 16H30**

**L'îlot p'tits bonheurs**

par la Cie Couleur Clown (à partir de 6 mois)

**MERCREDI 17 MAI À 10H ET 16H30**

**VENDREDI 19 MAI À 10H**

**MARDI 23 MAI :** séance à la crèche, réservée  
aux enfants fréquentant le multi-accueil

**IL ÉTAIT UNE FOIS LES CONTES...**

pour les enfants de 4 à 7 ans

Les mercredis à 15h et 16h

18 janvier / 15 mars / 26 avril / 24 mai

**L'HEURE DE L'E-STOIRE**

pour les enfants de 8 à 10 ans

Heure du conte numérique

Mercredi 8 février à 14h30

**ASTRONOMIE**

pour les 8 à 12 ans

Atelier animé par M. Sausse les samedis à 10h30 :  
7 et 21 janvier / 4 et 18 février / 4 et 18 mars / 1<sup>er</sup> et  
15 avril / 6 et 20 mai

**MILLE FEUILLES GOURMANDES**

Rendez-vous pour les adultes

Présentation de coups de cœur littéraires

Vendredi 10 février à 17h

Samedi 27 mai à 10h

**A QUOI ON JOUE ?**

tout public

Présentation et démonstration de jeux de société à  
la médiathèque

Samedi 6 mai de 14h à 16h



**LE STUDIO :**

pour les enfants qui savent lire

**SAMEDI 8 AVRIL À 15H**

### PROGRAMMATION CULTURELLE

**PREMIÈRE NUIT DE LA LECTURE :**

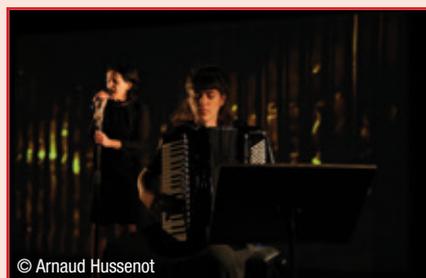
**SAMEDI 7 JANVIER 2017 : OUVERTURE EXCEPTIONNELLE JUSQU'À 20H**

**Au programme : plusieurs lectures**

(téléphoner à la médiathèque pour connaître les horaires des lectures)

**Public familial à partir de 8 ans : lecture de Guignol de Jacques Prévert,**

par le groupe de lecture à voix haute dirigé par Simone Forestat



© Arnaud Hussenet

**Public adulte à partir de 15 ans :**

**Lecture de Barbe-bleue**

par Anne-Margrit Leclerc,  
accompagnée des musiciens  
Loris Binot et Emilie Skrijelj



**Pour tout public :**

**Exposition photographique de Michel Tonon intitulée  
"Monochromies florales" jusqu'au 1<sup>er</sup> février**

- Jeux de société
- Verre de l'amitié offert au public à 19h
- Augmentation exceptionnelle du nombre de prêts de documents uniquement de 17h à 20h



## POEMA

DU 1<sup>ER</sup> AU 31 MARS

Exposition **"Cheyne, un éditeur de poésie contemporaine"**

(en partenariat avec la Médiathèque de Meurthe-et-Moselle)

VENDREDI 10 MARS À 17H30

**Rencontre avec l'auteur Loïc Demey** présentation et lecture de son dernier ouvrage de poèmes édité aux éditions du Cheyne (en partenariat avec la Cie du Jarnisy)



## SPECTACLES PROGRAMMÉS PAR LA MÉDIATHÈQUE AU THÉÂTRE

SAMEDI 4 MARS À 16H30

**L'îlot p'tits bonheurs**, par la Cie Couleur Clown.

Pour les tout-petits de 6 mois à 5 ans

SAMEDI 1<sup>ER</sup> AVRIL À 17H

**Zorro, manuel du justicier à l'usage de la jeunesse**

par le Cirque Rouages. Tout public dès 7 ans

# LA TROISIÈME VIE DE LA CROIX MOUZA

La Municipalité est très attachée à son patrimoine, témoin de l'histoire de la commune. C'est pourquoi, elle le préserve et le valorise au mieux. Ainsi, la croix Mouza vient d'être déplacée de la chapelle de Notre-Dame du Rail vers le cimetière.



Son démontage et son transport ont été assurés par les services municipaux tandis que les travaux d'assemblage ont été confiés à une entreprise locale.

Cette croix est désormais installée à l'intérieur de la chapelle funéraire de la famille Redon. Érigée en 1880, celle-ci abrite les dépouilles du comte Henri de Redon et de son épouse, anciens propriétaires du château de Moncel. Elle constitue un monument de qualité dans le patrimoine jarnysien.

Revenons à la croix Mouza et à son histoire. Ce modeste monument constitué d'une sorte de table en calcaire jaune surmonté d'une croix en fer forgé date de 1807. Elle a probablement été érigée par le fils de Jean-François Mouza suite à son décès après un

accident de cheval survenu aux abords de l'actuel cimetière. Elle s'est trouvée à cet endroit pendant plus de 150 ans.

Dans les années 1960, elle est déplacée pour permettre l'agrandissement de la route. L'abbé de Hédouville, curé de la paroisse, décide alors de l'installer contre la façade de la chapelle Notre-Dame du Rail, dans le quartier de la gare. Elle vient de "déménager" une nouvelle fois vers le cimetière, aux abords de sa place originelle.

Il est essentiel de conserver les traces du passé comme la croix Mouza. C'est pourquoi, la Ville travaille en étroite collaboration avec la toute nouvelle association "Sauvegarde du patrimoine jarnysien" à la rédaction d'un ouvrage sur l'histoire de la commune.

## APPEL À CONTRIBUTIONS

Les membres de l'association "Sauvegarde du patrimoine jarnysien" ont compilé et analysé les délibérations de la commune prises de 1858 à nos jours. Ce travail servira de base à l'édition d'un livre sur l'histoire de Jarny.

Des illustrations sont nécessaires pour la publication de cet ouvrage. Aussi, la Ville de Jarny et l'association seraient très reconnaissantes aux habitants qui détiennent des photos, cartes postales (...) sur les commerces et artisans d'antan, les mines et le chemin de fer, la vie culturelle et associative de l'époque, d'apporter leurs documents en mairie le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois de 16 à 18 h. Ceux-ci seront photographiés ou reproduits et restitués à leurs propriétaires.

Un grand merci pour la mémoire jarnysienne.

# ÇA S'EST PASSÉ À JARNY

## Retour sur la programmation culturelle du dernier trimestre 2016 !

L'équipe culturelle de la Ville de Jarny veille à diversifier l'offre au public tout en renouvelant sa programmation autant que possible afin de donner une chance à de nouveaux artistes de présenter leur travail. A en juger par le nombre de personnes qui assistent aux spectacles organisés par le service culturel, la programmation, riche, éclectique et de qualité, séduit un large public.



### Concert de l'Orchestre d'Harmonie de la Ville de Vittel

dimanche 9 octobre 2016

salle Jean Lurçat - 300 personnes

### Spectacle de danse Nous par la troupe NS Project

issue de l'école de danse et de spectacle Nickel-school

dimanche 6 novembre 2016

Théâtre de la Maison d'Elsa - 110 personnes (complet)



© Nadia Picard



© Gérard Lesquoy

### Récital de piano d'Isabelle Pourkat

dimanche 13 novembre 2016

Espace Gérard Philipe - 162 personnes

### Pièce de théâtre Douze hommes en colère par la Cie Théâtre'ou vers

samedi 10 décembre 2016 - 60 personnes



© Thomas Carrasco



### Concert de Noël par les Harmonies municipales de Jarny et Rombas

dimanche 18 décembre 2016 - 300 personnes



## Goûter dansant des retraités

**230** personnes ont assisté au Goûter dansant offert aux retraités jarnysiens par la Municipalité le 23 octobre dernier à la salle Jean Lurçat. Ambiance garantie avec gourmandises sucrées, champagne, musique et danse au rythme de l'orchestre Angelo Orchestra ! ■

## Fêtes d'hiver 2016

### Samedi 3 décembre

Le marché de Noël organisé par le CALC s'est tenu tout au long de la journée du samedi 3 décembre au square Toussaint, rythmé par "Swing mobil de Noël". Les enfants ont profité pleinement du manège gratuit. Il a accueilli au cours de l'après-midi Saint-Nicolas, accompagné de "la fanfare des lutins" et des écuries de Moncel, pour une distribution de friandises fort appréciée.



### Dimanche 4 décembre

La journée du 4 décembre a été entièrement consacrée à la bourse aux jouets, organisée par le Service Jeunesse de la Communautés de Communes du Jarnisy. Elle a attiré une fois de plus un très large public à la Salle Jean Lurçat. ■



## Réception des bacheliers de la commune

**P**our cette 5<sup>ème</sup> édition, le Maire a remis une médaille aux bacheliers jarnysiens le 17 décembre 2016 à la Concordia. Ce diplôme est un véritable tremplin pour accéder à l'enseignement supérieur. ■



### UNE ANNÉE RICHE EN RÉALISATIONS DE TOUTES SORTES

La fin d'année est toujours l'occasion de faire le bilan de l'action municipale. Malgré les contraintes budgétaires imposées par le gouvernement au travers des baisses des dotations, la majorité municipale met un point d'honneur à développer son programme dans le respect des engagements pris auprès de ses électeurs.

Ainsi, sur l'année 2016, un certain nombre de projets ont été réalisés ou sont en cours de réalisation et concourent à améliorer votre cadre de vie ou à développer notre ville pour la rendre encore plus attractive. Le plus important des projets est, sans nul doute, la requalification du carreau de Mine de Droitaumont avec l'aménagement d'une salle socio-culturelle et d'un espace festif. Les travaux ont débuté en 2016 et s'achèveront en 2017, c'est le cas également pour la construction de la nouvelle caserne des pompiers par le Service Départemental d'Incendie et de Secours (S.D.I.S.) en partenariat avec la Ville. Par ailleurs, en 2016 et sans être exhaustif, des travaux ont été entrepris dans les écoles, dans le parc de Moncel avec l'entretien des espaces boisés et la réfection d'une bonne partie des chemins de promenade. L'école de Musique a, quant à elle, fait l'objet d'une rénovation conséquente opérée par les services techniques municipaux.

Dans le cadre du budget participatif, une enveloppe de 200 000 euros de travaux a été mise à votre disposition

pour réaliser des aménagements dans vos quartiers respectifs. A titre d'exemple, nous pouvons citer pour 2016 : la réfection des trottoirs rue Jean Jaurès, rue Victor Hugo, la réalisation d'aménagements de sécurité rue du Bois du four et rue Emile Bouchotte, création d'un bassin de rétention rue Montesquieu.

Cette place donnée à la démocratie participative n'est pas une nouveauté pour notre ville car l'expression et les attentes des habitants ont toujours été au cœur de nos préoccupations. En effet, cela fait 7 ans déjà que le dispositif a été mis en œuvre. Un classement national des villes développant un budget participatif place notre commune en troisième position derrière Paris et Grande-Synthe au regard des montants rapportés à l'habitant. Chaque année, ce sont 24 euros par habitant qui vous sont consacrés pour la réalisation de travaux ou d'aménagements dans les domaines suivants : voirie, cadre de vie et aménagements de sécurité.

Tout en gardant une gestion rigoureuse de nos finances, nous conserverons pour cette nouvelle année cette même dynamique d'investissement afin de rendre notre ville encore plus agréable à vivre.

Que cette nouvelle année vous apporte bonheur, joie, réussite et prospérité à vous et à vos proches !

**Olivier TRITZ et Hervé BARBIER**  
pour les groupes "*communistes et républicains*"  
et "*société civile*"

### DEVOIR DÉMOCRATIQUE POUR 2017 ...

Les élections présidentielle et législative, de mai et juin prochain, vont donner l'occasion aux français d'élire leurs représentants pour défendre leurs intérêts et leurs valeurs. Il faut savoir que 1 citoyen sur 2 ne se déplace plus pour aller voter et cela pour diverses raisons tant personnelles que politiques. Il semble donc important et urgent d'enrayer ce manque de participation :

- Afin d'éviter qu'un candidat ne soit élu que par la moitié de la population, ce qui rend peu crédible son élection et sa légitimité.
- Parce que chaque citoyen et citoyenne doit faire entendre sa voix, c'est un acquis basé sur l'égalité pour tous car notre voix compte autant que celle d'un autre.

Une autre urgence pointée également son nez, celle de mettre de côté toute forme d'extrémisme, d'intégrisme et de racisme de la part d'un candidat. C'est ce genre de personnalité politique qui met à mal nos fondamentaux basés sur la démocratie, l'égalité et le respect de chacun. L'exemple du dernier scrutin aux Etats-Unis en est la preuve, mais aussi plus près de chez nous, à Hayange, où l'association du Secours Populaire n'est plus désirable en ses lieux.

Nous ne pouvons croire en un scénario similaire. Mobilisons-nous pour encourager la dynamique électorale, celle où un citoyen croit et défend ses droits et sa liberté d'expression.

**Catherine GUILLON et Denis WEY**  
Groupe des Verts "*Jarny unir les volontés*"

# OPPOSITION

## LA LOI NOTRÉ ET SES CONSÉQUENCES

La loi NOTRÉ du 7/08/2015 mise en place par le gouvernement de F. Hollande va mettre fin au 1<sup>er</sup> janvier 2017 à toute forme d'opposition politique.

Les candidats d'opposition aux élections municipales de 2014 avaient jusqu'alors une représentativité en CCJ. Par l'élaboration d'un programme, ayant fait campagne, ils ont convaincu les électeurs de leur faire confiance

et ont ainsi siégé 2 ans. Ils se sont formés au fonctionnement des collectivités locales, et investis dans des projets, commissions, etc. Mais, aujourd'hui, une "mesure transitoire" ... les remercie !

**Pierre DÉSCLETS pour "Jarny en Action"**

## À JARNY, AU NOM DE LA SÉCURITÉ, ON PEUT VOIR POUSSER DES "CHAMPIGNONS" EN PLASTIQUE

Un choix personnel, un parti pris architectural ? La création de chicanes avec des balises en plastique pour casser la vitesse dans les quartiers ; aux dires de la municipalité, plus qu'une promesse électorale, une obsession ; la municipalité affirme que 99% des Jarnysiens sont satisfaits. Sans parler de la fonctionnalité, je peux affirmer et je ne suis pas le seul que ce choix dénature le cadre de vie des Jarnysiens. Souhaitons que les

responsables prennent en compte systématiquement l'esthétique et l'intégration paysagère.

Bonne année à tous.

**Dominique BISIAUX, élu indépendant**

## DÉFENDRE LES VALEURS DE LA GAUCHE

Nous écrivons ces lignes à la veille de la désignation par la droite de son candidat à l'élection présidentielle. Si le candidat de droite est seulement sur le point d'être connu, le projet de la droite, lui, l'est depuis longtemps.

Les mesures proposées sont profondément inégalitaires et autoritaires pour notre pays. Elles vont à l'encontre du principe de libre administration des collectivités territoriales en proposant de limiter leur possibilité de modifier les impôts locaux (taxe d'habitation et taxe foncière) et en encadrant leurs effectifs, notamment par la fixation d'un plafond de remplacement des départs en retraite.

En voulant supprimer le principe d'autonomie des collectivités territoriales, le programme de la droite vise à priver nos régions, départements, intercommunalités et communes d'une liberté fondamentale : celle de choisir les moyens à consacrer aux politiques menées, en réduisant drastiquement les ressources

financières et en imposant le non-renouvellement d'un fonctionnaire sur deux. Il s'agirait d'un gigantesque retour en arrière, d'une recentralisation inédite depuis 1981, s'accompagnant de la suppression de plusieurs centaines de milliers de fonctionnaires et d'une baisse gigantesque de la dépense publique : les services publics seraient sacrifiés.

Nous dénonçons cette purge annoncée des collectivités locales et cette remise en cause des principes de la décentralisation. Par ailleurs, la percée populiste de l'extrême droite constitue une menace sérieuse, comme l'a montré l'élection de D. Trump aux États-Unis. Face aux dangers, la gauche doit passer du constat au combat et choisir l'action : il y a encore plusieurs destins possibles pour notre pays.

**Céline HENQUINET et Dominique COLNAT  
Groupe socialiste "Jarny agir ensemble"**

## RÉSISTANCE OU RÉSIGNATION ?

Au conseil municipal du 27 septembre, il a été proposé de créer deux postes à la ville de Jarny afin de remédier au transfert de deux employés à la nouvelle communauté de communes issue de la fusion de la CCJ (Jarnisy), de la CCPO (Orne) et de la CCPB (pays de Briey), en application de la réforme territoriale dite loi NOTRE.

Ce 27 septembre pourtant, rien n'était définitif concernant une fusion qui doit s'appliquer le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Le conseil municipal s'était par deux fois prononcé contre le projet. 75 % des communes du Jarnisy étaient contre. Les élus avaient manifesté devant la sous-préfecture. J'ai donc expliqué que prendre une telle mesure, "c'est entériner cette fusion et donner au préfet le signal <sup>(1)</sup> que tout en nous opposant verbalement, en fait nous sommes prêts à l'appliquer. Nous avons connu une situation similaire à propos de la réforme dite des rythmes scolaires où, ayant là aussi adopté une claire position d'opposition, toutes les modalités d'application avaient été définies alors que le combat était encore engagé. [...]

C'est toujours la même chose, le gouvernement adopte des réformes qu'on

condamne, mais au nom d'un prétendu réalisme, d'un esprit de responsabilité, on prépare leur application. À quoi servent les élections si ceux qui sont élus, quoi qu'il arrive, se soumettent par anticipation aux pires régressions, voire les devancent ? Leur rôle se résume alors à celui de bon fonctionnaire d'exécution gérant les instructions d'en haut."

Le 24 octobre, le préfet a donc signé l'arrêté fusionnant officiellement les 3 communautés de communes. Force est de constater que son travail avait été facilité par ceux qui, dans l'exemple ci-dessus comme dans d'autres, tout en déclarant s'opposer aux mesures gouvernementales, considèrent d'avance qu'il est impossible de les mettre en échec.

<sup>(1)</sup> Ce ne fut pas le seul.

**Christian MINARY,  
élu "Unité et résistance, contre les plans d'austérité  
du gouvernement et de l'Union européenne"  
chrisminary54@orange.fr**

# BUDGET PARTICIPATIF

# 2017

# VOTEZ

DU 31 JANVIER  
AU 5 MARS  
2017

POUR

# LES PROJETS

DE

# VOTRE QUARTIER



## OÙ VOTER

- ACCUEIL DE LA MAIRIE
- [WWW.JARNY.FR](http://WWW.JARNY.FR)
- ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DES QUARTIERS

